

Assemblée générale ordinaire du 18/11/24

Présent-es ou représent-es :

44 adhérent-es (droit de vote) à jour de cotisations ; Les statuts fixent le quorum au tiers du nombre d'adhérent-es à jour de cotisation ; le quorum est donc de 14.66 soit 15.

18 personnes présentes + 10 pouvoirs donnés à des présent-es ; Soit un total de 28 votant-es. Le quorum est atteint et l'assemblée générale peut se tenir.

Non adhérent-es (sans droit de vote) : néant

Ordre du jour :

- I. Présentation et vote du rapport d'activités
- II. Présentation et vote du rapport financier
- III. Renouvellement partiel du conseil collégial
- IV. Débat

NB : Un Procès-Verbal limité aux points I ; II et III est établi à destination des institutions.

I. Rapport d'activités

Rappel des 7 engagements pris lors de l'AG du 18/10/2023 :

- Continuer et améliorer l'information des adhérent-es et sympathisant-es (Lettres aux adhérent-es, lettre d'Info, ...)
- Tenter d'élargir, de se renforcer, de se diversifier, notamment en direction des citoyen-nés des autres communes de l'agglomération, autour d'un projet d'agglomération commun
- Intensifier et améliorer nos relations avec nos élu-es
- Organiser nos débats internes en 2024, à partir des propositions de cette AG, et des constats issus de nos bilans de mi-mandat
- Impulser des débats publics sur des sujets importants, suivis d'actions visibles et rassembleuses
- Maintenir, en vue des échéances de 2026, un cadre de réflexion et de rencontres avec d'autres (sans anticiper sur notre participation ou pas à ces élections)
- Continuer à faire partie du réseau national Actions Communes.

Depuis la dernière AG en octobre 2023 :

- Le conseil collégial s'est réuni 13 fois
- 6 lettres d'info ont été diffusées au réseau (800 adresses)
- 8 lettres aux adhérent-es 2022/2024
- 11 rencontres du conseil collégial avec les élu-es Chambéry citoyenne
- Tenue du site avec 23 articles publiés (12 sur la partie "publique" accessible à tous-tes + 11 sur l'espace réservé aux adhérent-es)

- Relance d'un groupe Urbanisme : travail sur le modificatif M4 du PLUI HD, organisation d'une réunion publique et mobilisation pour déposer des contributions lors de l'enquête publique
- Participation active au CPAT (Collectif pour un Projet Agricole à Technolac)
- Organisation d'une réunion le 17 septembre pour travailler sur le positionnement du MCGC pour les élections municipales de 2026
- Participation de membres du CC en observateur à des réunions de diverses initiatives pour les élections de 2026
- Participation de membres du CC au groupe « Chambéry est à vous ! » en vue des élections de 2026

Le rapport est approuvé à l'unanimité des votant-es.

II. Rapport financier

A. Année 2023

BILAN 2023	Dépenses	Recettes	
Cotisations		704,00	
Dons		50,00	
Adhésion AC	45,00		
Frais de banque	40,56		
Assurance	116,10		
Hébergement site internet 2023 + 2022	137,20		
Evènements	117,71		
RESULTAT	456,57	754,00	297,43
En banque au 01/01	593,52		
En banque au 31/12	890,95		

B. Année 2024 (situation au 13/11/22)

Prévision 2024	Dépenses	Recettes	
Adhésions		420,00	
Dons		90,30	
Frais de banque	47,76		

Assurance	117,05			
Hébergement site internet	72,84			
Evènements	100,00			Réserve 02/12
Participation frais collectif France Palestine	20,00			
Adhésion à Action communes	45,30			
RESULTAT	402,95	510,30	107,35	
Prévision en banque au 31/12			998,30	
<i>En banque au 13/11</i>			<i>1072,28</i>	
<i>Frais de banque dec</i>	<i>3,98</i>			
<i>Réserve pour 02/12</i>	<i>100,00</i>			
<i>Adhésions à venir</i>		<i>30,00</i>		

C.

D. Année 2025 (projection)

Projection 2025	Dépenses	Recettes		
Adhésions		500,00		
Dons		100,00		
Frais de banque	50,00			
Assurance	120,00			
Hébergement site internet	75,00			
Evènements	300,00			
Adhésion à Action communes	45,00			
RESULTAT	590,00	600,00	10,00	
En banque au 01/01/25		998,30		
Prévision en banque au 31/12		1008,30		

Le rapport est approuvé à l'unanimité des votant-es.

I. Renouvellement partiel du Conseil Collégial

Du CC élu en octobre 2022, il y a actuellement 4 membres :

- Gérard Blanc dont le mandat prend fin à l'AG de 2024
- Martine Jourdan Pasquier dont le mandat devait prendre fin à l'AG de 2025, mais démissionnaire
- Olivier Soulan dont le mandat prendra fin à l'AG de 2025
- Thierry Guibard dont le mandat prendra fin à l'AG de 2025
- (deux postes vacants depuis octobre 2023 pour le collège féminin)

Nos statuts prévoyant que le Conseil collégial soit au minimum de 6 personnes ; 3 femmes et 3 hommes, 4 postes sont à pourvoir : un pour un homme et 3 pour des femmes. Un appel à candidature est ouvert ; mais seul Gérard Blanc se présente.

Un vote au jugement majoritaire est organisé ; chacun-es étant appelé à évaluer la candidature entre 1 et 5 ; 1 étant le meilleur niveau. Après dépouillement des bulletins la candidature de Gérard Blanc obtient la note de 1,14 très largement inférieure à 3.

Gérard est donc ré-élu pour 3 ans au conseil collégial.

Le conseil est donc constitué de Gérard Blanc, Thierry Guibard, Olivier Soulan et de 3 postes vacants ouvert à des femmes.

L'ordre au jour de l'assemblée générale ordinaire étant épuisé, celle-ci est close.

Compte rendu approuvé le

Gérard Blanc,

Thierry Guibard

Olivier Soulan